

La Maison-Dieu, 124, 1975, 85-109.

JOSEPH GELINEAU, s.j.

ÉGLISE — ASSEMBLÉES — DIMANCHE RÉFLEXIONS ET PERSPECTIVES PASTORALES

MA tâche est de rassembler, sur le thème global **Eglise-
assemblées-dimanche**, un certain nombre de données susceptibles de nourrir la recherche du groupe¹. La synthèse du travail déjà réalisée par diverses instances est assurée par L. Mougeot. Je dirai donc simplement comment, à ce stade, les choses m'apparaissent. Je procéderai en trois étapes. J'évoquerai d'abord quelques aspects de la problématique qui m'apparaissent majeurs ; j'énumérerai ensuite un certain nombre de variables dont nous avons à tenir compte ; je me risquerai enfin à esquisser quelques points d'une politique pastorale qui serait conséquente avec ces réflexions.

Qu'il s'agisse d'apprécier la situation actuelle et par évolution prochaine, du choix des valeurs à promouvoir en priorité ou de la politique pastorale qui en découle, ce que je dirai implique

1. Les pages qui suivent sont la reprise écrite d'une communication orale faite à l'équipe du C.N.P.L. réunie en groupe de travail sur l'ensemble de la question « Eglise-assemblées-dimanche » (21-23 juin 1975). Il s'agissait de relancer le travail et les échanges. Ainsi s'explique l'allure assez libre de ce texte, donné volontairement sans notes ou références bibliographiques, qui relève tout à la fois de la réflexion personnelle, du schéma de travail, de la provocation à la discussion et de la prospective pastorale.

nécessairement des prises de position personnelles qui restent discutables et révisables².

I. QUELQUES ASPECTS MAJEURS DE LA PROBLEMATIQUE

1. Pas d'Eglise sans assemblées

C'est l'axiome fondamental de notre recherche. Il repose sur la nature même de l'Eglise en tant que mystère de convocation et de rassemblement. Qui dit mystère, dit réalité indissolublement visible et invisible. Si des hommes sont convoqués par la prédication évangélique pour adhérer au Royaume que Jésus inaugure, s'ils se joignent au groupe des croyants par le baptême et le repas eucharistique, il y a nécessairement, non seulement communion spirituelle dans la foi, mais rencontres visibles d'hommes, rassemblements localisés et localisables. Il y a constitution d'un groupe avec détermination de ceux qui sont dedans et de ceux qui sont dehors. Il y a manifestation du groupe lorsque ses membres s'assemblent. L'Eglise n'apparaît, ne peut exister, comme sacrement du peuple des sauvés, que là où elle instaure des assemblées de croyants.

Cette condition d'existence s'est concrétisée et formalisée dès l'âge apostolique dans l'institution de l'assemblée « le jour du Seigneur ». L'assemblée du dimanche est ainsi devenue le modèle dominant du rassemblement chrétien. Elle a été très vite valorisée par deux significations majeures : la célébration-mémorial de la résurrection du Seigneur le premier jour de la semaine ; la célébration-sacrement du repas du Seigneur, annonçant et actualisant son œuvre pascale « jusqu'à ce qu'il vienne », réalisant l'unité des croyants dans le Corps du Christ ressuscité et l'Esprit Saint.

2. Un certain nombre de points de cette communication sont repris et développés dans le livre à paraître en 1976 : *Demain, la liturgie. Essai sur l'évolution des assemblées chrétiennes*, Paris: Cerf (coll. « Rites et symboles », 6).

On pourrait penser que cette base solide, étayée à souhait par l'Écriture et la Tradition, est de possession pacifique. En fait, elle se trouve mise aujourd'hui en situation critique de plusieurs manières, sinon dans son principe, du moins dans les formes qu'elle s'est historiquement donnée.

Certains contestent en effet que le signe principal de la convocation évangélique et du peuple sauvé, soit aujourd'hui l'assemblée des croyants, spécialement celle de nos messes paroissiales du dimanche. Cette constatation me semble s'expliquer d'une part par la désintégration de l'institution paroissiale et d'autre part par le caractère hermétique de nos assemblées dominicales.

Prétendre définir la paroisse comme communauté chrétienne territoriale, est dans la plupart des cas, à la fois un mensonge et un anachronisme sociologique. Comment affirmer que la paroisse est la communauté locale d'Église, alors que nombre de baptisés ne se sentent pas du tout membres d'une quelconque communauté ? Et la définition territoriale de la paroisse, n'est-elle pas souvent contredite, en milieu urbain, par un tout autre régime d'organisation sociale et religieuse ? Par ailleurs, le rassemblement régulier des croyants-baptisés-pratiquants, venus satisfaire au précepte dominical en célébrant la messe, offre l'image d'un groupe statique, à prédominance rituelle, sans grand rapport perceptible avec l'ensemble de la vie sociale, en un mot clos sur lui-même.

On voit mal comment de telles assemblées peuvent être un lieu d'amorce de la Bonne Nouvelle du salut pour aujourd'hui, un mouvement d'intégration progressive dans une vie commune évangélique, une instance de discernement sur la manière de vivre, dans le monde présent, selon la foi en Jésus Christ. De fait, tout cela se réalise surtout ailleurs, dans des rencontres d'un autre type qui ne se font pas nécessairement le dimanche, dans une église, avec une messe, dans un cadre paroissial, etc... mais n'importe quel jour, n'importe où, avec des personnes plus ou moins croyantes, plus ou moins pratiquantes, dans des formes variées, etc. Dans ce cas, la manifestation la plus importante d'une Église vivante n'est plus l'assemblée eucharistique dominicale. Il faut lui trouver d'autres visages plus proches de la réalité humaine et sociale actuelle.

Quoiqu'il en soit de cette reprise théorique — dont bien des

affirmations doivent être vérifiées — force est de reconnaître que beaucoup d'aspects de la réalité actuelle dans l'Eglise lui donnent raison. Il y a beau temps que l'assemblée des croyants n'est plus le signe premier de l'Eglise en ce monde. Celle-ci s'est surtout donnée à voir, depuis de longs siècles, à travers sa hiérarchie et ses institutions. Lorsque la catéchèse moderne s'organisa après le Concile de Trente, ce ne fut pas à partir de l'assemblée confessante, mais à partir d'une doctrine et d'un acte d'enseignement. Lorsqu'ensuite le souci de l'évangélisation devint prédominant, il suscita entre autres les mouvements d'Action catholique dont l'originalité fut précisément qu'ils se détachèrent de plus en plus des assemblées paroissiales. Un grand nombre d'initiatives ont suivi, depuis les prêtres-ouvriers jusqu'à des regroupements de formes et de nature variées, qui la plupart du temps, marquent nettement leurs distances avec la réunion des pratiquants du dimanche. La « pratique » d'ailleurs n'est-elle pas en récession ? C'est donc ailleurs qu'on va chercher à rejoindre les hommes.

Est-ce trop forcer les choses de dire qu'il y a actuellement dans l'Eglise deux politiques pastorales ? D'une part, ceux qui, s'appuyant sur le renouveau liturgique en cours et ce qu'il suppose, continuent de miser d'abord sur l'assemblée dominicale eucharistique. D'autre part, ceux qui, sans abandonner les sacrements et le culte, estiment que presque tout le travail d'évangélisation est à faire en marge des assemblées de croyants.

N'a-t-on pas fortifié cette dichotomie avec des axiomes du type : « La liturgie n'est pas missionnaire ». « La catéchèse doit précéder la liturgie », etc. ? Ces propositions restent valables et éclairantes, mais elle deviennent dangereuses lorsque, comme c'est le cas actuellement, on en vient pratiquement à identifier assemblée d'Eglise et messe dominicale, autrement dit lorsque l'Eglise assemblée est presque exclusivement envisagée dans sa fonction cultuelle.

La question qui me semble ici posée est la suivante : Est-ce que l'Eglise, pour exister plus pleinement et mieux manifester son être, possède aujourd'hui une chance meilleure que de rendre vie à ses assemblées ? Quelles devraient alors être ces assemblées ?

2. « Ne déchirez pas l'Eglise en ne vous rassemblant pas »

Lorsque la *Didascalie des Apôtres*, au 3^e siècle, s'exprime ainsi, elle met clairement au premier plan du rassemblement des croyants le bien de l'Eglise. C'est d'ailleurs la première tâche de l'évêque (auquel s'adresse ce document) de rassembler l'Eglise en tenant des assemblées. La *Didascalie* n'ignore pas les motifs individuels du rassemblement : Ne vous privez pas vous-même de la parole annoncée, de la prière commune, de l'Eucharistie. Mais le souci est d'abord de faire exister l'Eglise.

Cette perspective semble assez éloignée de celle de la grande majorité de nos contemporains baptisés, qu'ils fréquentent ou non les assemblées. A la raison collective et sociale du rassemblement ecclésial, s'est largement substituée la raison privée et individuelle d'y aller ou de ne pas y aller. Ce déplacement rentre, sans doute, dans le cadre général de la « privatisation » de la religion dans la société contemporaine. C'est une affaire personnelle. Ce déplacement fut fortement étayé par le courant qui, depuis plusieurs siècles dans l'Eglise catholique a tendu à faire de l'assistance dominicale à la messe une obligation individuelle sous peine de péché grave. Même si la conscience de cette obligation est aujourd'hui en régression, la subjectivisation qui l'a accompagnée demeure.

Ce motif principal qui, aujourd'hui, motive la participation à une assemblée, — ainsi que le choix de cette assemblée et les jugements qu'on porte sur elle — se ramènent dans la plupart des cas à ce que le sujet a conscience d'en retirer ou non pour sa vie propre. D'où les réflexions du type : « Je ne me sens pas concerné » ou au contraire « Cela m'apporte quelque chose », « j'y trouve ce que je cherche », ou encore « On a bien droit au baptême pour notre enfant — à la cérémonie à l'Eglise pour notre mariage », etc. Raisons évidemment valables et respectables, mais où il apparaît peu que le sujet premier de toute assemblée est d'abord l'Eglise.

Corrélativement s'estompe l'aspect original de l'assemblée chrétienne où nous sommes d'abord convoqués par une initiative libre et gratuite de Dieu, interpellés par la Parole de salut, invités à entrer dans une alliance.

Le souci des autres n'est pas absent. Mais la raison mentionnée est le plus souvent qu'on a « besoin de se retrouver avec d'autres croyants ».

La nécessité de l'assemblée comme telle, de ce qu'on a pu appeler sa « fonction zéro », c'est-à-dire celle qui permet à toutes les autres fonctions de s'exercer (annonce, prière, confession de foi, partage, pacte sacramentel) est mal reconnue.

La question est donc : A-t-on chance d'instaurer des assemblées qui manifestent le primat de la convocation par Dieu en Jésus Christ ainsi que la médiation nécessaire de l'Eglise visible pour que l'Alliance soit renouvelée entre Dieu et son groupe ?

3. Didascalie – Koinonia – Fraction du pain et prières

Quand on se réfère au « sommaire » du chapitre 2 des Actes des Apôtres où saint Luc, traitant de la première communauté chrétienne de Jérusalem, fournit le modèle idéal de la vie en Eglise, on est frappé entre autres par deux choses. D'abord par le relief que prend l'acte du rassemblement des croyants et comment ils se retrouvent fréquemment « en un même lieu ». Ensuite par le fait que l'assemblée des frères est l'instance englobante où se passe tout ce qui est essentiel à la vie de l'Ecclesia : l'enseignement des apôtres (*didascalie*), l'entr'aide fraternelle (*koinonia*), l'Eucharistie (fraction du pain), les prières, la mise en commun des biens, etc. Il est impossible de distinguer des assemblées qui, selon nos catégories actuelles, eussent été les unes catéchétiques, les autres liturgiques, les autres caritatives. L'assemblée a une fonction globale.

Cette situation a sans doute duré un certain temps. Pendant toute la période de l'Eglise des martyrs, on peut observer le relief que gardent, en milieu païen, les rassemblements locaux de chrétiens (petites assemblées, mais en rupture nette par rapport au milieu socio-religieux ambiant) et, dans ces communautés locales, l'importance égale de la Parole, du baptême et de l'eucharistie, de la diaconie (service des pauvres, prisonniers, malades, absents, etc.).

L'histoire postérieure a entraîné une série de déplacements en fonction d'une réduction progressive à la seule fonction culturelle

dans les assemblées ordinaires. L'apparition des grandes assemblées (et la construction d'églises proprement dites) après la paix constantinienne a déjà entraîné des glissements. La *koinonia* est plus diffuse. L'entr'aide et le service des pauvres se détachent de l'assemblée dominicale. La parole garde encore un grand relief. La première tâche des évêques des 4^e et 5^e siècles est de prêcher. Mais bientôt, avec la diminution du catéchuménat des adultes, la conversion massive des barbares et le pédobaptême, la didascalie perd de son importance. L'assemblée devient le lieu des rites dont sont exclusivement chargés des clercs ou assimilés.

Dans une société où l'Eglise est omniprésente, les assemblées cultuelles ne sont plus un signe majeur de l'appartenance à l'Eglise puisque tous sont baptisés (sauf en face de l'hérésie ou du schisme), mais seulement de la pratique dévote ou de la non-pratique. De nombreuses formes dévotionnelles permettent encore au peuple de participer à des cérémonies qui le touchent, bien que les sacrements y aient peu de place. Quand ces dévotions, à une époque récente, tombent en désuétude, la messe et la communion sont revalorisées. Mais l'idéal liturgique alors promu est surtout celui d'une liturgie monastique qui se veut objective, intemporelle, universelle. Face à l'absolu de la rubrique, l'assemblée n'existe pas. Les livres liturgiques l'ignorent jusqu'à la restauration de la nuit pascale par Pie XII. Ce rite n'avait jamais encore été aussi isolé ; isolé de la catéchèse instaurée après Trente ; isolé de la vie communautaire, fractionnée en une multitude « d'œuvres » caritatives récupérées par la société ; isolé du mouvement d'évangélisation qui, à la suite de l'Action catholique a cherché ailleurs ses points d'appui.

On en est arrivé à cette situation paradoxale que, pour un grand nombre de baptisés, le seul signe durable d'appartenance à l'Eglise — une fois passé l'âge du catéchisme — est l'assistance dominicale à la messe. Valorisée par le renouveau liturgique, l'assemblée dominicale est quasiment devenue pour eux-mêmes l'instance ordinaire unique de contact avec la vie ecclésiale. Mais ce n'est plus, comme aux origines, en assurant les diverses fonctions dont l'Eglise a besoin pour vivre. C'est à l'intérieur de la seule fonction liturgique-eucharistique, c'est-à-dire dans le cadre d'une observance rituelle.

On doit certes apporter à cela des correctifs importants. D'abord

la réforme conciliaire a tout fait pour rendre, dans la liturgie, son importance primordiale à la fonction parole. Ensuite, nombre de chrétiens ont beaucoup d'autres instances de vie ecclésiale (mouvements d'Action catholique ; groupes de prière ou de vie évangélique ; groupes d'engagement social ou politique, etc...). Cependant les problèmes demeurent. D'une part la revalorisation de la fonction parole à l'intérieur de la seule liturgie pose plus de problèmes qu'elle n'en résoud — ce n'est pas ici le lieu de le montrer. D'autre part la pluralité d'appartenances qu'entretiennent certains chrétiens par diverses activités d'Eglise ne touche qu'une minorité de baptisés par rapport à la masse des pratiquants réguliers ou saisonniers. Ainsi, pour un grand nombre, la manifestation de leur appartenance à l'Eglise se réduit presque à la vie cultuelle. L'évangélisation, dans le seul cadre liturgique, reste pour eux insuffisante ou inefficace. Quant à la dimension de *koinonia* ecclésiale, elle est presque nulle.

La question est : Une vie en Eglise qu'on pourrait appeler normale, c'est-à-dire tout à la fois évangélique, fraternelle, sacramentelle et engagée, est-elle possible à des chrétiens qui n'ont aujourd'hui relation avec elle qu'à l'occasion d'actes cultuels et liturgiques, si les assemblées ne rééquilibrent pas les fonctions d'annonce évangélique, de vie communautaire et de célébration rituelle ?

4. Le « Ghetto eucharistique » des messalisants

Aux déplacements fonctionnels qui ont abouti à faire des assemblées d'Eglise un rassemblement de type cultuel s'ajoute un effet de fermeture dû à la réforme liturgique elle-même.

Pendant longtemps (la période « chrétienté »), l'assemblée liturgique s'est présentée comme relativement ouverte et, de fait, assez tolérante. Lorsque toute le monde — ou presque — était censé être baptisé catholique, chacun était membre de droit des assemblées, quelque fut son degré de foi, d'instruction chrétienne, de vie évangélique ou de pratique sacramentaire — sauf cas d'excommunication. Et la célébration elle-même rendait possible l'assistance de tous. Elle ne requérait que l'adhésion globale d'une présence. Lectures et prières faites en latin n'excluaient personne, ni une eucharistie où seul le célébrant communiait.

En voulant rendre aux rites leur vérité et leur sens, le renouveau liturgique a nécessairement mis en relief les exigences de la liturgie : annonce audible et compréhensible de la Bible (avec haut-parleur et explication) ; confession pleine et publique de la foi de l'Eglise, dans les prières et les chants en langue vivante, à qui est demandée la participation active et consciente de tous ; restauration de la communion sacramentelle dans le repas du Seigneur, etc. Participer à la messe aujourd'hui exige non seulement qu'on ait été baptisé et qu'on ait un certain sens religieux, mais qu'on ait une foi éclairée et motivée, que l'on soit capable d'entendre l'Ecriture, disposé à participer aux rites et spécialement aux sacrements. L'assemblée dominicale s'adresse à des baptisés-croyants-catéchisés-communians.

La visée sacramentelle et liturgique qui sous-tend la réforme de Vatican II ne saurait être contestée. Mais on peut se demander si sa mise en œuvre a été assez pédagogique et pastorale ; si elle n'a pas encore étranglé davantage la vitalité déjà réduite des assemblées. Il faut bien voir qu'en renforçant le caractère élitiste, dévot, intellectuel, cultivé et engagé de l'assemblée liturgique, on a réduit les voies d'accès. En accentuant les traits communionnels d'un groupe, on produit nécessairement un effet contraire, sous la forme d'un processus d'exclusion tacite. C'est-à-dire qu'une certaine pratique de la liturgie a contribué à marginaliser les marginaux sans créer de contre-partie. Il suffit de penser aux mal-évangélisés et mal-catéchisés qui sont dépassés par les formes actuelles de la célébration ; aux pratiquants festifs ou aux chrétiens des saisons de la vie qui ne s'y retrouvent pas dans la « nouvelle liturgie » ; aux croyants en recherche qui prennent leur distance, soit pour échapper au poids d'une institution qui leur semble écrasante, soit pour chercher de nouvelles manières du « vivre-ensemble en Eglise », qui leur apparaissent plus cohérents avec l'Evangile et avec leur existence et qu'ils ne trouvent pas dans l'assemblée dominicale ; à ceux qui cherchent un lieu de parole et de prière communes mais qui ne se sentent pas encore au niveau de la communion eucharistique, etc.

Si l'assemblée n'intéresse que des initiés, croyants, catéchisés, sacramentalisés, habitués aux pratiques rituelles et à leur sens, où donc se fera l'initiation ? Un groupe qui n'est plus une instance d'intégration est moribond.

La question est de savoir si nous pouvons tenir des assemblées qui soient un lien permanent d'accueil et de cheminement, où chacun peut être reconnu dans sa différence (de foi et de culture), aidé dans son approche de Dieu, de l'Évangile, du Christ ressuscité et de la vie dans l'Esprit Saint ?

5. Une revendication de socialité

Il s'agit ici d'un seul aspect de la socialité : les relations personnelles.

La revendication que j'entends le plus souvent exprimée par ceux qui sont insatisfaits des assemblées auxquelles ils participent est celle des relations entre personnes. « On ne se connaît pas » — « Comment célébrer ensemble en vérité si on n'a rien partagé de notre vie ? » — « Qu'est-ce que signifie une eucharistie si on ne forme pas une communauté fraternelle ? » etc.

Cette revendication est certes pleine d'ambiguïté. La tâche propre de l'Église n'est pas de compenser les carences affectives et sociales que provoque le mode de vie actuel de nos grandes cités. Par ailleurs il est parfaitement possible de célébrer en vérité l'eucharistie, dans la communion de la foi, avec des croyants qu'on ne connaît pas.

Cependant nous nous trouvons devant une réalité psychologique qui joue un rôle important et dont il faut tenir compte. Elle n'est exprimée que par une minorité. D'autres apprécient au contraire et recherchent l'anonymat. Mais le sentiment diffus d'un comportement inhumain, parce que trop anonyme et impersonnel, pèse d'une manière générale sur nos assemblées. Beaucoup ne se sentent pas accueillis ni reconnus pour ce qu'ils sont. Ce qui leur manque, certains vont le chercher dans des petits groupes, voire dans des sectes plus chaleureuses.

Nous touchons du doigt l'état de dégradation de communautés chrétiennes que l'institution paroissiale n'anime plus. La vie communautaire ecclésiale, sous sa forme de relations personnelles, n'existe que dans les équipes animatrices ou dans les petits groupes de genre divers. Ceux qui y participent font la comparaison avec les assemblées dominicales. Ceux qui ne participent pas à ces équipes ou à ces groupes restent isolés.

Il paraît donc important de restaurer des formes de koinonia dans les assemblées d'Eglise. La seule célébration liturgique de la messe n'y peut suffire. Un service d'accueil avant, un partage de la parole ou des intentions pendant, un café ou un « pot » après, ne constituent pas des solutions suffisantes. C'est l'assemblée elle-même qui doit, d'une certaine manière, se manifester comme communautaire. Le rite le fait sans doute à son niveau, médiatisé dans l'expression symbolique. Mais ce sont aussi des expressions immédiates de la koinonia qui sont attendues.

La question est : Avons-nous et pouvons-nous, dans les assemblées ordinaires d'Eglise — et pas seulement dans les petits groupes — favoriser des expressions autres que rituelles de la vie communautaire chrétienne ?

II. VARIABLES ET CHOIX POLITIQUES

L'assemblée d'Eglise est faite d'un certain nombre de composantes (temps, lieux, tâches, personnes, etc.) dont on peut faire varier l'importance et l'équilibre. Les changements de visage qu'a pris l'assemblée chrétienne au cours de l'histoire tient à ces variations d'ordre socio-religieux. Repérer ces variables pour agir — ou ne pas agir — sur elles donne dans un sens ou dans l'autre, c'est adopter une certaine politique pastorale. Il est donc intéressant d'avoir présent à l'esprit les variables les plus significatives et d'apprécier leur marge de jeu avec leurs conséquences.

1. Dedans-dehors

Tout groupe détermine ses frontières : il y a ceux qui sont dedans et ceux du dehors ; ceux qui entrent et ceux qui sortent. Le groupe peut accentuer ou atténuer les ruptures ou les passages. Ceux qui sont dedans et ceux qui sont dehors ne perçoivent pas le groupe de la même manière.

De ce point de vue, le signe que les assemblées chrétiennes se sont données à elles-mêmes et ont donné à ceux du dehors a beaucoup varié au cours de l'histoire, jusqu'à des renversements

de sens. Durant les trois premiers siècles, le sentiment de rupture qu'ont développé les assemblées d'Eglise par rapport au milieu ambiant du paganisme fut très fort. Pour les premiers chrétiens le sentiment d'appartenir à l'Eglise par ses assemblées est d'autant plus fort qu'ils se démarquent plus nettement de la société païenne — jusqu'à renoncer à certains métiers pour être baptisés et à accepter le martyre plutôt que de sacrifier aux dieux. L'Eglise n'est guère perceptible comme groupe que dans ses assemblées. Pour un païen comme Pline, les chrétiens sont une secte de gens qui se rassemblent à certains jours.

Avec l'avènement de la chrétienté, certaines significations se renversent. La transgression sociale est de ne pas être baptisé. L'Eglise devient visible dans toute la vie sociale par ses institutions, se hiérarchise et son clergé, ses bâtiments et ses propriétés, ses œuvres innombrables, etc. Dans cette situation, prendre part aux assemblées, liturgiques ou non, n'est qu'un signe d'appartenance parmi d'autres. Les passages dedans-dehors sont réduits au minimum. Les fonctions sont presque celles de la communauté humaine.

Avec la sécularisation de la société contemporaine, on a une situation hybride. D'une part l'Eglise conserve sa visibilité au monde par sa hiérarchie, ses institutions, ses sacrements. Mais pour ne pas laisser rediluer la foi évangélique, elle fait un appel pressant chez ceux qui fréquentent ses assemblées à une foi personnelle, éclairée, motivée, engagée. Le signe de l'assemblée retrouve ainsi une pertinence qu'il avait perdue. L'Eucharistie dominicale redevient la profession de foi, commune et publique, de ceux qui se veulent ainsi d'Eglise. L'assemblée le leur signifie les uns par les autres et le signifie à ceux du dehors.

Cependant le signe d'appartenance que constituent les sacrements et la pratique religieuse est vite grevé d'une lourde ambiguïté. Ceux qui se veulent membres actifs et conscients des assemblées d'Eglise (presque toutes eucharistiques) ne sont qu'une minorité parmi la masse des baptisés qui se réclament encore de l'Eglise. Aussi les frontières de l'assemblée restent-elles floues. L'opinion publique juge surtout l'Eglise d'après sa hiérarchie, ses institutions, ses rites, mais fort peu à partir de la vie réelle de ses assemblées. Dans celles-ci d'ailleurs les passages dedans-dehors sont ou réduits à rien ou imperceptibles.

Cette situation est généralement reconnue comme mauvaise. Mais deux politiques s'affrontent pour la négocier. La politique de ceux qui, pour rendre au sacrement sa valeur de signe, tendent à ramener les frontières de l'Eglise-institution à celles de ses membres vraiment « confessants ». La politique de ceux qui, pour ne pas repousser hors des frontières visibles une masse d'hommes de bonne volonté, veulent bien leur ouvrir au maximum les assemblées existantes.

Il est clair que toute réflexion et toute orientation visant l'évolution des assemblées d'Eglise dépend de la manière dont elles vont signifier l'appartenance à l'Eglise et donc de la négation de la variable dedans-dehors.

2. Lieux de l'assemblée

L'assemblée est toujours située. D'une part elle crée son lieu. D'autre part, elle est conditionnée par son local. Dans l'image que l'assemblée a d'elle-même et donne d'elle-même, le lieu est souvent prédominant. Dans une politique pastorale des assemblées, la question lieu est beaucoup plus importante qu'il n'y apparaît au premier abord. Elle comprend elle-même beaucoup de variables. Je n'en retiendrai que deux.

La première joue entre le lieu banal et le lieu exclusivement consacré au culte. Les premiers chrétiens se réunissaient dans la maison de l'un d'eux. Puis on a construit des églises qui furent autant de symbole de la cité que de l'Eglise. Actuellement nous sommes dans l'ambiguïté fréquente de lieux qui appartiennent à la société et à son passé culturel et dont on voudrait pourtant qu'elles signifient ce que l'Eglise veut être dans le monde d'aujourd'hui. Ce n'est pas toujours compatible. D'où une tendance à sortir de nos églises, pour rejoindre un public qui n'y viendrait pas, pour trouver un mode de relation moins hiératique et plus humain, pour faire autre chose que du liturgique et du culturel.

En même temps on s'aperçoit que l'Eglise, si elle ne peut pas se réduire à de petits groupes spontanés, a besoin de lieux visibles, repérables et repérés, où quiconque puisse venir. Les petits cénacles clos sont bousculés par l'Esprit de Pentecôte. En même

temps aussi l'assemblée ordinaire a besoin d'un lieu qui lui soit propre, où elle soit chez elle pour se retrouver, puis, célébrer, un lieu qu'elle puisse façonner à son image, comme signe des mystères qu'elle y célèbre.

En tout ceci, notre politique est particulièrement floue. Nous subissons un état de fait ; nous supportons un lourd héritage de chrétienté ; nous restons indécis et incohérents.

Une seconde variable tient à la dimension des églises. Une fonction purement cultuelle, des cérémonies solennelles accomplies par des clercs devant un peuple assistant et spectateur, autorisaient des églises de conception monumentale. Mais une assemblée locale ordinaire, où l'on veut d'abord se retrouver entre croyants, entendre la parole et y répondre, chanter et prier ensemble, partager le repas du Seigneur, favoriser la koinonia, apparaît difficilement compatible avec un local trop grand, trop haut, trop compartimenté, trop complexe. Je ne crois pas que les assemblées d'Eglise que nous cherchons puissent revivre dans la plupart des lieux où se réunissent actuellement plusieurs centaines de personnes à une messe du dimanche.

3. Temps de l'assemblée

La communauté est durable. Les assemblées sont partielles. Les rassemblements se font à un jour et à une heure déterminés. Dès l'origine, l'Eglise a valorisé pour cela le dimanche, en mémorial de la résurrection du Seigneur. Elle a privilégié ainsi le rythme hebdomadaire. Puis elle a établi des fêtes, avec des temps de préparation et de prolongation. Cette organisation du temps sacré a donné son cadre au calendrier civil. Travail et loisirs, dans la société sécularisée, suivent en partie le rythme des dimanches et fêtes chrétiens. Mais ce qui fut au bénéfice des assemblées chrétiennes ne l'est plus de manière assurée. L'Eglise doit vérifier ses temps d'assemblée.

Il existe ainsi une tendance à sortir du cadre du dimanche pour mieux rejoindre les hommes dans leur condition réelle, compte tenu de leur temps de travail et de loisir, de leurs déplacements, de leurs possibilités de rassemblement. De même on en vient à se demander si, dans certaines situations urbaines, il ne faudrait

pas dissocier les célébrations pascales des vacances de Pâques pour que les assemblées locales puissent ensemble célébrer la mort et la résurrection du Seigneur comme leur fête première, cela à un moment où elles ne sont pas tout à fait éclatées. D'autre part, le rythme hebdomadaire, trop lâche pour quelques-uns, est trop serré pour d'autres. Y aurait-il pour ces derniers, à aménager des jours spéciaux de convocation, analogues aux anciennes fêtes ? Enfin l'organisation des temps liturgiques ne répond plus à des rythmes sociaux qui les portent. Faut-il se résigner à en perdre la variété ?

Mais la variable temps ne dépend pas seulement des possibilités matérielles de rassemblement. Si l'assemblée chrétienne est toujours « anamnèse », il fait partie de son signe qu'il ait des dates et des jours « mémoriaux ».

4. Travail-loisir

Cette variable est liée à la précédente. Pour que l'assemblée puisse se réunir, il faut que ses membres soient libres à ce moment-là. Aux origines de l'Eglise, on a donné la préférence au caractère anamnétique du dimanche. Les assemblées « dominicales » tombaient un jour quelconque du calendrier civil païen. Dans la société chrétienne, on a fait du dimanche un jour sans travail. On a inversement christianisé des fêtes d'origines païennes ayant une importance sociale.

Dans la société contemporaine, le temps du loisir est aussi socialisé et il n'est pas toujours plus disponible que le temps du travail. D'autre part, il n'intéresse plus tout le monde au même moment. Dans quelle mesure doit-on tabler, pour réunir les assemblées, sur la motivation chrétienne propre à ceux qui se rassemblent, en prenant tout à fait ses distances par rapport à la société, ou, au contraire, tenir compte de l'organisation sociale du travail et des loisirs ? Les diverses couches sociales n'ont pas les mêmes facilités. Toute pratique implique ici encore des choix politiques.

5. Les tâches

Quand l'Eglise s'assemble, c'est pour quoi faire ?

On a pu répondre en se référant à Actes 2, que c'est pour trois choses : accueillir l'annonce évangélique, vivre une vie fraternelle, prier et célébrer le repas du Seigneur. Un triple partage : de la parole, des biens personnels, du pain eucharistique.

Il est clair que la variable la plus décisive du phénomène assemblée d'Eglise réside dans l'importance relative que celle-ci attribuera à ses diverses tâches. Nous avons constaté que les assemblées ordinaires sont devenues presque exclusivement cultuelles-eucharistiques. Il y a des priorités réciproques : la Parole fonde l'Eglise ; le sacrement fait l'Eglise ; l'Eglise est koinonia, qui annonce la Parole et célèbre le sacrement.

On s'accorde généralement pour reconnaître l'urgence d'un rééquilibrage entre une annonce évangélique déficiente et un sacramentalisme prépondérant. On commence à percevoir que Parole et liturgie ont besoin, pour toucher les hommes, d'un milieu de koinonia. Nos assemblées ne vivront pas si ne sont pas restaurées de véritables communautés d'Eglise. Assemblée et communauté ne s'identifient pas. Mais elles s'impliquent. L'assemblée suscite la communauté ; la communauté tient des assemblées. La Parole convoque et elle engendre la koinonia ; celle-ci donne lieu à la prière et au partage du Pain en même temps qu'elle en tire son sens. Si l'ordre des Actes : Parole-koinonia-liturgie est intentionnel, le culte chrétien, bien qu'ouvert à tout croyant, suppose une base communautaire.

6. Modèles de rassemblement

Il s'agit du type de relation qui s'instaure entre les membres de l'assemblée et qui donne à celle-ci un certain visage. Je vois, entre autres, deux variables importantes.

La première a pris récemment un certain relief à cause du succès des petits groupes de tous genres qui sont nés dans l'Eglise. Le besoin de koinonia joue certainement un rôle important dans ce phénomène. La question politique est de savoir si l'avenir des

assemblées d'Eglise trouve son modèle plutôt dans le petit groupe que dans l'assemblée dominicale traditionnelle.

La différence entre les deux modèles n'est pas d'abord numérique. Elle tient à la différence dans les relations personnelles entre les participants. Dans l'assemblée « publique », ouverte à tout-venant, la relation entre les membres est médiatisée par la nature institutionnelle du groupe et de sa tâche (par exemple, par le rite). Dans un « petit » groupe, qui se coopte, chacun peut avoir relation immédiate avec chacun.

L'Eglise ne peut se passer d'assemblées « publiques » et instituées, ouvertes à tout croyant ou désirant croire, stables et localisables, image aussi de la catholicité de la convocation évangélique. Ces assemblées n'ont pas d'ailleurs besoin pour cela de regrouper un grand nombre de personnes. L'intérêt du petit groupe, plus spontané, plus mouvant, plus clos, plus soucieux de s'instituer, est autre : permettre une cohésion et une intensité spéciale dans le partage qu'il soit plus évangélique, plus communautaire et eucharistique. S'ils sont bien articulés, les deux modèles doivent s'appuyer l'un sur l'autre.

La seconde variable, au moins aussi vitale, ne jouit malheureusement pas aujourd'hui de la même fortune. Il s'agit du jeu entre l'ouverture et la clôture du groupe, entre l'unité qu'il vise et les disparités qu'il accepte. Par disparités, je n'entends pas parler de la différence socio-culturelle — qui est un autre problème — mais de la différence d'intégration ecclésiale par la foi et l'observance.

Nous avons dit, à propos des assemblées dominicales actuelles, qu'elles produisaient un effet de ghetto parce qu'elles ne tendent à regrouper que des baptisés-communiants. Tous ceux qui sont en recherche de foi ou en marge de l'institution y trouvent mal leur place. La circulation vitale, l'initiation au plein sens du mot, s'y font à peine. On est loin de l'image de l'assemblée chrétienne décrite par Justin qui est marquée autant par le baptême initiatique que par l'Eucharistie des « fidèles ». Loin aussi de l'image d'une Eglise comme celle d'Antioche autour du prêtre Jean Chrysostome où il y avait : les catéchumènes ordinaires, ceux qui suivaient la préparation au baptême, les pénitents et les énergumènes — toutes catégories dont on prenait un soin spécial, pour lesquelles on priait et que l'on renvoyait avant l'Eucharistie ;

puis des néophytes, objet d'attention particulière, des fidèles, des dévots ou moines locaux plus assidus à la prière. L'assemblée regroupait tous ceux qui se réclamaient du Christ, depuis la première démarche de foi jusqu'à la vie consacrée.

Il y a là une question fondamentale de politique pastorale : sommes-nous capables d'instaurer des assemblées où tous puissent être accueillis et se trouvent participants, dans la reconnaissance positive de leurs différences et dans une progressive initiation ? Non seulement les enfants, mais aussi les adolescents, les adultes sympathisants ou en difficulté, en approche ou en recul, mal éclairés ou critiques, « irréguliers », marginaux, etc. Sans doute cela remet-il en question, non seulement le type actuel de notre messe dominicale mais aussi tout notre système d'initiation chrétienne. En tous cas, c'est capital pour que l'Eglise vive, pour qu'on n'ait plus d'un côté des assemblées de pratiquants non impliqués directement dans la mission, et de l'autre côté des activités missionnaires, évangélisatrices, catéchétiques, catéchuménales qui s'arrêtent trop souvent au seuil de la communion ecclésiale signifiée par ses assemblées et ses sacrements. Il faut sortir de cette dichotomie mortelle. Estime-t-on que les assemblées elles-mêmes doivent être ou non le lieu de la rencontre ?

7. Rôles et services

Une assemblée publique et instituée ne fonctionne pas sans rôles et services. Dans l'Eglise, il y a pour cela des ministères. Le principe est que chaque communauté qui tient des assemblées devrait être munie des services dont elle a besoin et devrait normalement les trouver parmi ses membres. C'est ce qui commence à se faire pour des services mineurs de l'assemblée liturgique. Mais le développement des assemblées d'Eglise reste bloqué sur des points vitaux à cause du système des ministères antérieurement mis en place, en particulier par le rôle totalisant du prêtre. Qu'il s'agisse de la Parole, de la koinonia ou du culte, seul le recours à des membres de l'assemblée peut permettre la mise en place de nouvelles fonctions pour de nouveaux fonctionnements. Ce n'est pas le lieu de traiter ici cette question. Mais il fallait mentionner que, sans le déblocage de cette variable dans l'institution ecclésiale, on ne peut envisager une saine politique des assemblées d'Eglise.

III. UTOPIES OU PROJETS PASTORAUX ?

Je voudrais maintenant reprendre la question d'une tout autre manière en formulant quelques projets pastoraux. Il s'agit d'hypothèses. L'histoire en décidera peut-être tout autrement. Mais c'est un moyen concret de faire percevoir les enjeux, d'exciter l'imagination des responsables, de montrer d'autres dispositions possibles des variables de l'assemblée. Je choisis quatre angles d'attaque.

1. Des assemblées à plusieurs entrées et plusieurs sorties

S'il est vérifié que nos assemblées souffrent d'isolement par rapport au mouvement missionnaire de l'Eglise parce que leur unique porte d'entrée est en fait celle des croyants-baptisés-catéchisés-pratiquants-communiants (le fidèle idéal et formé que suppose la réforme liturgique), n'est-il pas possible d'envisager des rassemblements à plusieurs « entrées » et plusieurs « sorties », afin qu'une circulation s'y rétablisse, que renaissent des échanges vitaux, que l'assemblée d'Eglise soit l'image vraie d'un peuple en marche vers la foi, peut-être bigarré, pécheur et claudicant, mais qui, fort de son espérance, s'en va à la rencontre de Celui qui vient ?

Des entrées différentes : pour celui qu'attire l'Évangile mais ne confesse pas encore Jésus comme Seigneur ; pour celui qui n'a reçu qu'un christianisme coutumier, sous forme d'héritage social un peu diffus, mais pour qui la religion est importante ; le divorcé-remarié qui a gardé la foi et continue de prier mais reste psychologiquement isolé parce qu'il est exclu de la communion eucharistique ; pour l'adolescent qui, après avoir pris du recul par rapport à sa religion infantile, se pose des questions élémentaires ; pour celui qui conteste l'Eglise-Institution mais entend vivre de l'Évangile ; pour le pratiquant passif et pour le fidèle fervent, etc. Or tous se rassemblent pour une première chose commune : écouter la Parole et lui répondre chacun à sa mesure.

Est-il possible qu'une même forme de célébration de la Parole convienne à tous ? Sans doute dans certains cas et à certaines conditions, mais pas d'une manière habituelle en suivant l'*Ordo missae* prévu. D'abord, il faudrait aménager l'ouverture de l'assemblée pour que chacun se sente accueilli personnellement et dans ce respect de sa différence. L'*Ordo missae* dit : « *Populo congregato* » — ce qui suppose le problème résolu — et aussitôt commence un chant qui déjà, le plus souvent, confesse une foi supposée acquise. Ensuite il faut trouver le meilleur moyen de transmettre la Parole de manière communicative et interpellante pour tous. Tous ne sont pas aptes à profiter de trois lectures bibliques avec un psaume et une homélie. Pour ceux-là, on peut imaginer des formes parallèles adaptées. Après une ouverture, plus axée sur la *koinonia* que sur le rite, les uns, plus avides de didascalie, pourraient aller écouter l'explication d'une lecture biblique (ou d'un livre de l'Écriture à la porte) avec possibilité de poser des questions et de demander des éclaircissements ; d'autres plus désireux de confronter ensemble leur vie à l'évangile, pourraient aller former un petit groupe de partage d'évangile ; d'autres pourraient méditer personnellement en silence sur un des textes du jour. Pendant ce temps, se serait aussi déroulée dans la nef la liturgie de la Parole normale pour les fidèles initiés. Suivraient toujours des prières (de pénitence, d'intercession et de louange) soit dans chaque groupe, soit tous ensemble.

Avant et après les prières interviendraient des possibilités de « sortie » sans pénalisation morale, spécialement pour ceux qui ne se sentent pas au niveau de l'eucharistie. Alors se regroupent ceux qui vont participer au repas du Seigneur.

Ce modèle, imaginé à partir d'une assemblée dominicale ouverte, peut évidemment être modulé de diverses manières.

Certains penseront : Pourquoi toute cette complication ? Il suffit de faire, comme on l'a toujours fait, des réunions distinctes pour les diverses catégories intéressées, sans désarticuler ainsi les rites de la messe. — Mais toute la question est de savoir si l'assemblée d'Église signifie quelque chose, autrement dit si on peut obtenir par le fractionnement le même effet de circulation, d'initiation et d'intégration, si enfin nos assemblées ritualisantes ont une autre chance de s'ouvrir. C'est la thèse même qui est en cause.

2. Des assemblées diversifiées

Jusqu'ici, chaque paroisse tendait à assurer la totalité des fonctions ecclésiales. L'idéal de la liturgie était que la célébration fût la même partout, suivant un modèle complet et *ne varietur*. Il n'est pas évident que ce système soit le meilleur. Le type de société urbaine qui est maintenant celui de la majorité des Français (qui gagne aussi les campagnes) est fondé, grâce à une mobilité accrue, sur les possibilités de choix et sur la multiplicité des appartenances, pour le bénéfice et la promotion des personnes. Pourquoi la vie chrétienne ne profiterait-elle pas des mêmes avantages ?

Il suffirait de laisser se diversifier, à l'intérieur d'une ville ou d'une zone de vie commune (spécialement aux abords des centres de circulation), l'offre des différentes assemblées selon les possibilités, compétences, charismes et besoins locaux, pour mieux correspondre ainsi à la diversité de la demande. Au lieu d'une assemblée-robot, en multiples exemplaires, on aurait des assemblées au visage plus personnalisé. La question se pose de toute façon au niveau culturel, pour le langage, les moyens d'expressions, le style. On peut aussi la poser au niveau des tâches considérées par une assemblée comme prioritaire ou secondaire.

Il serait plausible qu'une assemblée mette l'accent sur une prédication très fondamentale du mystère chrétien, une autre sur une explication sérieuse de l'Écriture (tâche trop peu honorée) pendant qu'une autre facilite des partages d'évangile par petits groupes, une autre se consacre principalement à l'accueil des marginaux, une autre cherche à faire la liturgie la plus belle et contemplative, ou la plus vivante et participante, tandis qu'une autre plus vaste accueille des fêtes périodiques. — Notons que ce système permettrait aussi une meilleure utilisation des compétences des agents et ministres, prêtres et laïcs, au lieu d'obliger chacun à tout faire partout.

Lorsqu'une paroisse est trop isolée pour que les chrétiens du lieu puissent bénéficier d'un tel système, on pourrait envisager une plus grande diversification dans la succession des assemblées de cette communauté : série de dimanches plus catéchétiques ; quelques vraies fêtes ; une ou deux assemblées générales de la

communauté par année. C'est une chose qui existe en partie dans toutes les paroisses. Mais la raideur du cadre de la messe empêche souvent d'oser faire cela dans l'assemblée dominicale ordinaire. On ne peut partout convoquer les fidèles à une multiplicité d'assemblée. Les « pratiquants » continuent d'aller seulement à « la messe ». Ce seront toujours les mêmes, plus disponibles ou plus dévoués, qui viendront aux réunions d'évangélisation ou de koinonia alors que ce ne sont pas toujours ceux qui en auraient le plus besoin.

3. Des rassemblements à plusieurs niveaux

J'entends ici par « niveau », non pas des degrés d'initiation ou d'intégration ecclésiale, mais une diversité dans les « modèles » de regroupement : petits groupes, assemblées publiques ordinaires, grands rassemblements de fête. Une hypothèse est que l'Eglise a besoin de ces trois niveaux d'assemblée.

La plupart des réflexions faites jusqu'ici envisagent l'assemblée ordinaire, qui se tient à dates régulières et en un lieu déterminé, qui est ainsi accessible à tout croyant, à quelque stade qu'il soit de son cheminement de foi. L'assemblée dominicale en serait le type. Mais j'ai eu occasion de mentionner (à propos du lieu) que beaucoup de nos messes paroissiales dominicales ne sont pas aptes à jouer ce jeu-là. Même si elles le voulaient, des assemblées de plusieurs centaines de personnes n'ont aucune chance de réussir toute la koinonia souhaitable ; elles sont limitées dans la fonction Parole à des moyens assez formalisés (lecteurs ; prédication d'un seul) et ne peuvent guère les varier ; l'eucharistie doit y garder un assez haut degré de ritualisation. En un mot la communication interpersonnelle, verbale ou gestuelle, y est soumise à des contraintes. Ce qui ne présente pas d'inconvénients dans le cadre d'une fête, comme nous le verrons, peut être un grave manque à gagner dans une assemblée périodique ordinaire.

C'est pourquoi je pense que la chance d'avoir des assemblées d'Eglises locales régulières qui vivent de la Parole, de la charité fraternelle et du sacrement tient en partie à leur dimension (et à celle des lieux de rassemblement). Tous ceux qui ont animé des assemblées variées savent par expérience qu'il y a des seuils

de possibilité dans la communication. Dès que l'assemblée ne peut plus se percevoir elle-même comme un groupe agissant où chacun « touche » tous les autres par le regard et la voix, un seuil est franchi. Dès qu'on a besoin d'un micro, par exemple, l'agir collectif est modifié. Pour ces assemblées ordinaires, il ne faudrait pas penser plusieurs centaines de personnes, mais plusieurs dizaines.

Des objections surgissent immédiatement. Où trouver des locaux ? Où trouver des ministres ? Elles sont sans proportion avec le but poursuivi. Qui veut la fin, veut les moyens.

Cette hypothèse d'assemblées ordinaires restreintes suppose qu'il existe d'autres instances où sont vécues d'autres dimensions de l'Ecclesia. Deux autres niveaux me semblent irremplaçables.

D'abord on a besoin de rassemblements de fête. De manière paradoxale et inattendue, la réforme liturgique a nivelé les fêtes. Il y a à cela des causes diverses. Il y a d'abord un fait de civilisations : on ne sait plus faire la fête — et c'est pourquoi on en parle tant ; elle manque. Dans la liturgie réformée, d'autre part, on a perdu les symboles festifs d'antan qui marquaient les fêtes (chants et rites spéciaux ; processions ; usages socio-religieux, etc.) sans avoir pu les remplacer. Enfin et surtout, à vouloir que toute liturgie soit une fête, que chaque dimanche ait allure de fête, on s'essouffle. On n'a plus de ressources pour marquer l'extra des festivités.

Pourtant les rassemblements de fête sont nécessaires. La puissance symbolique de la célébration n'est perceptible à certains que dans ces occasions. C'est aussi une chance offerte à des chrétiens « festifs », trop peu motivés par des assemblées ordinaires. C'est la chance également pour certains pratiquants réguliers, plus sensibles aux aspects opératoires de la liturgie qu'à sa dimension mystérique, de s'ouvrir à certaines dimensions du mystère. On y produit enfin une image de l'Eglise plus expressive de sa catholicité. Par les rassemblements de fête, les chrétiens dépassent les frontières de leur Eglise locale et élargissent leur communion.

Ces fêtes supposent des dates significatives, des lieux matériellement et symboliquement adaptés, des motivations humaines, religieuses et chrétiennes, et une préparation publique qui a autant d'importance que la fête elle-même.

Le troisième niveau de rassemblement se situe en deçà des

assemblées locales ordinaires. Il s'agit des petits groupes de toute sorte où des croyants se réunissent pour des tâches partielles mais vécues avec une intensité spéciale. Ces groupes ne touchent qu'une minorité ; ils sont plus ou moins électifs, plus ou moins stables, plus ou moins marginaux. Mais ils constituent un ferment précieux de vie évangélique dont les assemblées locales devraient grandement bénéficier. A la condition qu'on ne les repousse pas en dehors de l'institution et de la communion mais qu'on fasse tout, au contraire, pour que les valeurs circulent entre toutes ces instances de rassemblement.

4. Assemblées d'Eglise et communautés paroissiales

J'ai traité des assemblées chrétiennes sans me référer, sinon occasionnellement, à la paroisse. Je l'ai fait pour des raisons tactiques. L'institution paroissiale est dans une situation historique critique. Se lier à un passé révolu, à un présent discuté et à un avenir incertain aurait risqué de gauchir notre réflexion. Or le phénomène « assemblée » est premier dans l'Eglise par rapport aux institutions paroisse et diocèse. Cependant aucune assemblée régulière ne peut exister et durer sans lien d'une part avec le ministère-sacrement de l'épiscopat (et de son presbyterium), d'autre part avec une certaine institution sociale de la communauté ecclésiale.

Le rapport entre assemblées et institutions ecclésiastiques appellerait une étude générale, de même que le rapport assemblée-communauté. Dans la lancée de nos réflexions prospectives, le principe de la paroisse n'est nullement mis en question. Mais son visage et son fonctionnement se trouveraient nécessairement modifiés.

Si l'on faisait droit à l'existence d'assemblées d'Eglise de dimension limitée (donc plus nombreuses en certaines situations rurales), plus diversifiées, locales mais non territoriales, pour qu'elles soient des cellules vivantes, à dimension humaine, de l'espérance chrétienne en ce monde, on ne pourrait plus les identifier à l'ancien modèle (surtout rural) de l'assemblée-communauté paroissiale. Celle-ci est souvent devenue soit trop large, soit trop étroite. Surtout la paroisse était, par nature, le modèle réduit

territorialisé de la vie ecclésiale complète (sauf pour ce qui relevait de la tâche épiscopale). Depuis longtemps déjà, nombre d'institutions avaient fait éclater ce cadre (action catholique, catéchèse, catéchuménat, etc.). Enfin on n'a pas encore tiré, dans l'Institution ecclésiastique, toutes les conséquences de la mutation sociale contemporaine, en particulier de l'urbanisation.

On pourrait imaginer — et certaines choses ont déjà été réalisées dans ce sens avec succès — une organisation pastorale basée d'une part sur des assemblées d'Eglise restreintes et d'autre part sur des zones assez larges (quartiers de grande ville, secteurs ruraux, villes de dimension moyenne) compte tenu des mouvements naturels de population, de sa circulation, de ses centres vitaux et lieux de regroupement. La plupart des services d'Eglise débordant les assemblées locales seraient situés à cet échelon. A l'intérieur de la zone on serait plus libre d'encourager une diversité complémentaire des assemblées et de répartir des ministères qui se complètent, pourvu que la circulation et la communication soient assurées.

J'ai évité à dessein l'expression « communauté de base ». Sous ce nom on a relancé en Amérique du Sud une réorganisation remarquable de la vie ecclésiale locale. Mais chez nous la situation est autre et l'expression est ambiguë. Elle a été adoptée par des groupes spontanés, apparus en marge des paroisses, et qui sont souvent plus proches du modèle du « petit groupe » que de celui de la communauté (groupe organisé de telle sorte que ses membres trouvent à y satisfaire l'ensemble des besoins ordinaires de leur vie). J'hésiterais beaucoup à l'utiliser pour les « assemblées d'Eglise » dont on a traité plus haut. Celles-ci doivent sans doute s'appuyer sur une communauté locale ou sur une fraction de cette communauté et contribuer à sa vie, mais elles ne peuvent constituer une communauté au sens strict. Les caractériser comme « communauté de base », risquerait encore de les clore sur elles-mêmes, et de les isoler, de leur faire porter un poids trop lourd d'institutionnalisation. La communauté chrétienne locale, dans sa complexité organique et son institutionnalisation plus marquée correspondrait plutôt, à mes yeux, à la zone pastorale dont on vient de parler — et qui, à d'autres époques de l'Eglise, aurait été un diocèse.

Joseph GELINEAU, s.j.